

BEAULIEU, *Beaulieu-le-Comte*, dans la région septentrionale, entre Solente et Ognoles au nord, Ercheu (Somme), Frestoy à l'est, *Ecuville*, *Candor*, au midi, *Avricourt* au sud-ouest, *Margny*, Champien (Somme) à l'ouest.

Le territoire de *Beaulieu*, qui a sa principale dimension dans la direction de l'est à l'ouest, est formé de coteaux couverts par la forêt de Bouvresse, occupant toute la région septentrionale, et de terres labourables qui comprennent au plus un quart de la superficie. Plusieurs sources prennent naissance dans cette dernière partie du sol, qui est de nature glaiseuse. Il y a quelques mares, et l'on voit au nord du village, dans la forêt, un étang ayant environ deux hectares d'étendue.

Le chef-lieu forme une seule rue pavée, longue de seize cents mètres environ, sur l'ancienne grande route de Noyon à Nesle; il est bâti dans la région méridionale, et tient sans discontinuité au village d'*Ecuville*.

Beaulieu était une baronnie érigée en 1490, et dépendant du marquisat de Nesle, auquel elle fut réunie par lettres du mois de janvier 1545, registrées au parlement de Paris, le 26 novembre 1548, portant érection du comté de Nesle en marquisat.

Ce lieu existait déjà depuis plusieurs siècles avec le titre de ville ou de bourg. Il y avait un château fortifié dont on voit encore les ruines sur la place, au centre du village. Sa forme était octogone, et le donjon, également à huit pans, s'élevait à cinquante mètres, battant la campagne dans tous les sens; chaque côté, armé de quatre canons, était protégé par une tourelle à l'angle de jonction des faces latérales. La place était entourée de fossés très-profonds, larges de douze mètres, et le pont-levis défendu par une redoute triangulaire armée de douze canons. En avant du corps de place, étaient trois ou quatre redoutes garnies de pièces à feu.

Indépendamment de cette forteresse importante, il y avait du côté de la forêt de Bouvresse un point fortifié, nommé le fort de Namur, dont l'emplacement est encore indiqué, au lieudit le Bouquet, par une ligne de circonvallation qui entoure une partie du village; c'était primitivement un établissement de Templiers.

Un autre fort, dont l'emplacement est connu sous le nom de

Vieux-Montel, existait entre *Margny-à-Cerises* et *Beaulieu*. Il fut attaqué à plusieurs reprises, et enfin enlevé par les Bourguignons dans le quinzième siècle. Le chemin qui conduit de cet emplacement au village, a conservé la désignation de *voies de bataille*.

Les marquis de Nesle résidèrent souvent au château de *Beaulieu* pendant les guerres du moyen âge; ils y étaient attirés par la sûreté du lieu et par la proximité de la forêt, alors très-giboyeuse; ils y avaient une gruerie particulière pour tous les bois de leur seigneurie.

Peu de jours après la prise de la Pucelle d'Orléans, arrivée le 24 mai 1429 devant Compiègne, Jean de Luxembourg, à la garde de qui elle avait été remise, l'envoya sous bonne escorte au château de *Beaulieu*, et de là à Beurevoir en Artois, où elle demeura long-tems prisonnière.

Au mois de juin 1465, l'armée du duc de Bourgogne étant entrée en Picardie, mit le siège devant *Beaulieu*, sous le commandement du comte de Charollois. La garnison fit une défense opiniâtre, et préféra s'ensevelir sous les murs de la forteresse, plutôt que de tomber à la merci du vainqueur. Les Bourguignons finirent par emporter la place, qu'ils démantelèrent. Une grande partie du village fut aussi détruite; on retrouve dans les terres, aux environs de la route de Nesle, des vestiges de construction qui attestent l'ancienne importance de ce lieu, et le désastre dont il fut victime à l'époque dont il s'agit.

Le 27 mai 1676, les Bourguignons rayagèrent encore les environs de Nesle; le village de *Beaulieu* fut pillé et brûlé avec beaucoup d'autres. Le château n'avait pas été rétabli; ses ruines ont subsisté jusqu'en 1793, époque à laquelle elles furent démolies comme reste de féodalité, par ordre des représentans du peuple en mission. Il n'y a debout maintenant que le terrassement murillé sur lequel s'élevait une des tours. On a trouvé dans les démolitions une grande quantité d'ossemens, d'armures et de projectiles.

Beaulieu fit d'abord partie de la cure d'*Ecuvilly* avec le simple titre de chapelle. La paroisse fut instituée au mois de décembre 1233.

Long-tems avant, et vers l'année 1117, un prêtre nommé Warnerus avait fondé à *Beaulieu* une église que Lambert, évêque de Noyon, érigea en prieuré sous l'invocation de Notre-Dame. Ce prélat consacra l'édifice, et confirma la donation d'une terre faite

au prieuré par Raoul de Nesle. Warnerus vint demeurer à *Beaulieu* avec quelques religieux qu'il prit dans l'abbaye de Saint-Crépin de Soissons, sous la protection de laquelle le nouvel établissement continua d'exister. Les bâtimens ont été démolis en 1790.

Il y avait en outre une maison de filles dépendante des religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, qui a été détruite à la même époque.

La cure de ce lieu, placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, était conférée par l'abbaye de Saint-Crépin de Soissons, à laquelle l'évêque Simon avait donné, vers 1136, le patronage de la chapelle primitive. C'est aujourd'hui une succursale qui comprend dans sa circonscription la commune d'*Ecuvilly*.

L'église actuelle, bâtie en 1607, est un vaste édifice, solidement construit en pierres de taille, de forme quadrangulaire allongée, éclairée de chaque côté par huit grandes fenêtres. Le sanctuaire est orné d'un parquet, d'une boiserie, et d'un autel en bois de chêne sculpté, qui a été posé en 1786. Tout l'édifice est lambrissé. Le clocher, couvert d'ardoises, est placé au-dessus du portail. Cette église fut convertie en atelier de salpêtre en 1794, ce qui causa de fortes dégradations.

La commune a un presbytère, une école, un lavoir public, une place garnie de plantations, et un jeu d'arc.

Le cimetière, devenu trop petit, entoure l'église.

La route départementale de Noyon à Roye sépare, au sud-ouest, le territoire de *Beaulieu*, de ceux d'*Avricourt* et de *Candor*.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve deux fours à chaux et deux moulins à vent dans l'étendue du territoire. On y fait des sabots et quelques tissus de coton. Une grande partie de la population est employée aux travaux de la forêt.

Les femmes s'adonnent à l'éducation des enfans trouvés qui leur sont amenés de Paris par des commissionnaires de la commune de *Thiescourt*.

Contenance : Terres labourables, 180 h. 31,70. — Jardins potagers, 12 h. 69,60. — Pépinières, 0 h. 09. — Prés, 61 h. 92,80. — Pâtures, 2 h. 07,30. — Oseraies, 2 h. 99. — Bois, 977 h. 95,90. — Friches, 0 h. 18,55. — Eaux, 2 h. 33. — Chemins et places, 13 h. 46,90. — Propriétés bâties, 5 h. 50,75. — Total, 1259 hect. 54,50.

Distance de *Lassigny*, 9 k. — De Compiègne, 3 m. 8 k. — De Beauvais, 11 m. — Marchés, Noyon, Roye. — Bureau de poste, Guiscard. — Population, 715. — Nombre de maisons, 183. — Revenus communaux, 404 f.